



Vous avez un dossier "maladie grave" en cours auprès de l'AG

Afin que le dossier soit correctement traité, vous devez nous faire parvenir une copie du dernier examen de contrôle complet effectué par le médecin spécialiste. Ce rapport doit mentionner la pathologie exacte pour laquelle vous postulez notre intervention ainsi que le traitement actuellement en cours.

Vous pouvez nous l'envoyer via :

1. téléchargement dans l'espace client-> www.ethias.be/espaceclient
2. par courriel ->service.medical@ethias.be. Veuillez toujours indiquer votre numéro de police/numéro de carte assurcard afin de faciliter l'identification de votre dossier. Si vous ne le connaissez pas encore, veuillez indiquer votre adresse complète ainsi que votre date de naissance.
3. Par courrier postal-> Ethias Boîte postale 10037 - 1070 Bruxelles. Veuillez toujours indiquer votre numéro de police/numéro de carte assurcard, afin de faciliter l'identification de votre dossier. Si vous ne le connaissez pas encore, veuillez indiquer votre adresse complète ainsi que votre date de naissance.

ATTENTION : le délai de traitement d'un envoi par voie postale est plus long que celui d'un envoi par voie numérique (espace client ou courriel).

Dès la gestion du dossier, vous recevrez un numéro de référence à utiliser pour l'envoi des pièces justificatives de vos dépenses.

Remarque : Les pièces justificatives des frais doivent être adressées à l'adresse courriel gestionsinistre@ethias.be.

L'adresse courriel service.medical@ethias.be est uniquement destinée à l'envoi des documents médicaux tels que certificat, rapport... à notre service médical.

